

Déclaration préalable  
CAPD du 22 novembre 2011

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Cette déclaration est très fortement inspirée de celle de l'an passé... mais cette année la situation a empiré.

En effet, aujourd'hui, nous étudions les avancements des enseignants du premier degré, qui seront peut être les derniers sous cette forme puisque le ministre de l'Education nationale projette de les geler pour les 3 ans à venir. Il n'a qu'une vision managériale de l'évaluation et semble même vouloir établir comme règle générale l'avancement à l'ancienneté.

Le SE-UNSA continue à revendiquer que la gestion des ressources humaines passe aussi par une véritable revalorisation du pouvoir d'achat de tous les enseignants dont les salaires sont d'ores et déjà gelés. Nous n'acceptons pas ces mesures économiques et appelons donc tous les enseignants à se mobiliser massivement le 15 décembre pour faire échec à ce projet de décret.

Cette politique managériale, outre l'image dégradée des enseignants qu'elle génère, conduit nombre de nos collègues à la déception voire au découragement. La charge de travail accrue et la pression croissante nécessiteraient aide, appui et reconnaissance de l'Institution. Le SE-Unsa avance une première proposition : attribuer l'ISOE à tous les enseignants du premier degré.

D'autre part, au niveau de la Dordogne, nous constatons, depuis la rentrée, des difficultés très importantes de remplacement. Tous les jours, de nombreuses classes sont sans enseignant, des collègues sont retirés de remplacement long pour aller répondre à une autre urgence, d'autres sont privés de stage...

En tout, ce sont 50 personnes de moins que l'an dernier pour assurer le remplacement, ça ne pouvait que se remarquer dans le métier mais aussi chez les parents.

Malgré cela, au plan national, ce sont à nouveau quatorze mille postes qui seront supprimés à la rentrée 2012, dont 2000 de titulaires mobiles. Les crédits s'effondrent, le gouvernement persiste et signe. La gestion comptable à court terme prime sur l'avenir de la Nation.

Projet éducatif ? Intérêt des élèves ? Rien de tout cela ne vaut devant les diktats libéraux. Pour le SE-Unsa, les économies réalisées sur le dos de l'Education nationale apparaissent disproportionnées au vu des milliards concédés ici ou là.

Nous ne pouvons plus laisser affirmer que les suppressions d'emplois à l'Education nationale, depuis cinq ans maintenant, n'ont aucun effet sur la réussite des élèves.

Au-delà de ces constats dramatiques, cette rentrée départementale, comme la précédente, est également marquée par la disparition progressive de l'aide administrative des directeurs d'école. Il ne reste plus que 71 contrats contre 250 il y a encore peu. Cette aide, qui existe depuis 2006, est la conséquence directe du protocole d'accord signé par le SE-Unsa avec le ministre d'alors. Il instituait notamment une décharge de service pour les directeurs de 4 classes. Il reconnaissait, officiellement et pour la première fois, la nécessité d'une aide administrative à la direction et au fonctionnement de l'école.

Depuis, les missions et les responsabilités des directeurs n'ont cessé de s'amplifier et de se complexifier. La suppression de cette aide administrative les soumet à une pression intenable. Le SE-Unsa renouvelle sa demande que toutes les équipes qui le souhaitent puissent en bénéficier et qu'enfin le gouvernement nous donne les moyens de créer de véritables emplois pérennes pour sortir de ce bricolage.

Pour conclure, le SE-Unsa dont la représentativité a progressé fortement en Dordogne lors des dernières élections professionnelles, avec 41% des suffrages à la CAPD, veut vraiment entamer ce nouveau mandat en réaffirmant la nécessité du changement dans la politique éducative de notre pays. Il faudra donc compter sur notre syndicalisme combatif, humaniste et réformiste, pour défendre l'école publique.

Les commissaires paritaires du SE-UNSA

Thierry HADJADJI  
Florence HURDEBOURCQ  
Sébastien PICHON  
Gwenola TEMPLE